

III.2) Conditions de participation.

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Déclaration sur l'honneur que la société ne tombe pas sous le champ d'application des exclusions (définies à l'art. 43 de l'AR du 8 janvier 1996 et à l'art. 15 de l'AR du 23 novembre 2007) de la participation aux marchés publics. Le soumissionnaire, à la demande expresse du pouvoir adjudicateur, devra toutefois pouvoir en apporter la preuve dans les plus brefs délais, par des documents datant de moins de 6 mois). En vertu de l'article 90 §3 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996; le soumissionnaire fournira une attestation ONSS.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies : De tout soumissionnaire : la production d'une déclaration du chiffre d'affaires spécifique au(x) fourniture(s) à livrer (des 3 dernières années) et de toute personne morale, la production d'une copie des 3 derniers bilans et comptes de résultat (dans le cas où la publication des bilans est prescrite par la législation du pays où le fournisseur est établi).

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Une liste de références récentes portant sur les 3 dernières années, de préférence certifiées par l'autorité compétente (institutions publiques) ou par les acheteurs (institutions privées) (selon les modalités prévues à l'art. 45 AR 8 janvier 1996). Ces références préciseront les équipements livrés ainsi que le nom et les coordonnées d'une personne de référence. - Une description de l'équipement technique et des mesures employées par le fournisseur pour s'assurer de la qualité relatif tant à la fabrication, à la fourniture, à la mise en route opérationnelle, à l'entretien régulier et à la réparation des articles du présent marché. - L'indication des techniciens ou des services techniques intégrés ou non à l'entreprise et plus particulièrement de ceux qui sont chargés des contrôles de qualité - La production des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité des articles concernés par le présent marché.

III.2.4) Marchés réservés : non.

Section IV. Procédure

IV.1) Type de procédure.

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.

IV.2) Critères d'attribution.

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif.

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2010- deux Tomodensitomètres pour le CHU

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : Date : 13/12/2010; heure : 10:00

Documents payants : oui, prix : 50 EUR

Conditions et mode de paiement : paiement au compte 091-0102404-01 en mentionnant achat cahier special des charges 2010 - deux tomodensitomètre CHU + introduire demande par e-mail ou par téléphone à Madame Sylvie Plusquin afin d'obtenir le csc.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : Date : 13/12/2010; heure : 10:00

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français,

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée : 120 jours.

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres : date : 13/12/2010; heure : 10:00

Lieu : , à l'attention de , , chu ambroise pare - boulevard kennedy 2 - 7000 mons _ CELLULE DES INVESTISSEMENTS 4ème étage - aile C

Personnes autorisés à assister à l'ouverture des offres : La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI. Renseignements complémentaires

VI.1) Il s'agit d'un marché périodique : non.

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet et/ou un programme financé par des fonds de la Communauté Européennes : non.

VI.4) Procédures de recours.

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Centre Universitaire Hospitalier Ambroise Paré, Boulevard Kennedy 2, 7000 MONS, Belgique

E-mail : sylvie.plusquin@hap.be

Tél. +32 65392844, fax +32 65392896

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenues concernant l'introduction des recours : Centre Universitaire Hospitalier Ambroise Paré, Boulevard Kennedy 2, 7000 MONS, Belgique

E-mail : sylvie.plusquin@hap.be

Tél. +32 65392844, fax +32 65392896

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 29/09/2010

(Publication gratuite en exécution de l'article 15 de l'AR du 12 janvier 2006)

N. 19402

Avis de marché

Services

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresse et point(s) de contact : Centr'Habitat scrl, Rue Edouard Anseele, 48, 7100 La Louvière, Belgique, à l'attention de Olivier Dechenne - Directeur gérant

Tél. +32 64221782, fax +32 64216552

E-mail : s.spoto@centrhabitat.be

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur : <http://avis.marchespublics.wallonie.be/avis.marches.publics/avis.do?action=detail&id=301105>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :

Société de logement de services publics

- Logement et développement collectif.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II. Objet du marché

II.1) Description.

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : **Marché de services pour la vidange de logements pour le compte de notre société.**

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services. Catégorie de services : 27

Lieu principal de prestation : Sur les entités de La Louvière, Manage et Le Roeulx

II.1.3) L'avis implique : Un marché public.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat(des achats) : Le marché consiste en des prestations de vidange de logements pour le compte de notre société. Cette prestation dite "vidange" consiste à vider de tout son contenu le logement concerné et de déposer celui-ci soit dans un conteneur prévu à cet effet soit, dans le cadre d'une expulsion, sur « le carreau ».

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

Objet principal : 98000000 - Autres services communautaires, sociaux et personnels

II.1.8) Division en lots : non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue globale.

II.2.2) Options : non.

II.3) Délai d'exécution ou durée du marché : 36 mois (à compter de la date d'attribution du marché).

Section III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat.

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Pas de cautionnement exigé vu la nature des prestations

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

III.2) Conditions de participation.

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : 1 - Une déclaration sur l'honneur, établie conformément au modèle repris en annexe 1 de la circulaire du 21 mai 2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (Moniteur belge du 18/07/2001, p. 24.532) et attestant que le(s) soussigné(s) ne se trouve(nt) dans aucune des situations visées par les causes d'exclusion reprises à l'article 69 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996. L'attention est attirée sur le fait qu'à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le(s) soussigné(s) à produire les documents et preuves nécessaires. 2 - L'ensemble des documents administratifs requis dans le CSC.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies : Entre autre, une déclaration bancaire établie sur base du modèle figurant en annexe 2 de la circulaire du 21 mai 2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (Moniteur belge du 18/07/2001, p. 24.533) ainsi que l'ensemble des documents requis dans le CSC.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies : 1 - la liste des principaux services équivalents ou similaires exécutés au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés ; s'il s'agit de services à des autorités publiques, la justification est fournie par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente ; s'il s'agit de services à des personnes privées, les prestations sont certifiées par celles-ci ou à défaut, elles sont déclarées avoir été effectuées par le prestataire de services. 2 - une déclaration mentionnant les techniciens ou les services techniques, qu'ils soient ou non intégrés à l'entreprise du prestataires de services, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité. 3 - une description des mesures prises par le prestataire de services pour s'assurer de la qualité ainsi que des moyens d'étude et de recherche

de son entreprise. 4 - une déclaration mentionnant les effectifs moyens annuels du prestataire de services et l'importance de ses cadres pendant les trois dernières années. 5 - une déclaration mentionnant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire de services disposera pour l'exécution des services. 6 - l'indication de la part de marché que le prestataires de services a éventuellement l'intention de sous-traiter. 7 - L'ensemble des documents administratifs requis dans le CSC.

III.2.4) Marchés réservés : non.

III.3) Conditions propres aux marchés de services.

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière : non.

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : oui.

Section IV. Procédure

IV.1) Type de procédure.

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.

IV.2) Critères d'attribution.

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Le montant global des prestations - Pondération : 70

- La qualité des méthodes de travail proposées ainsi que celle des services offerts - Pondération : 30

IV.3) Renseignements d'ordre administratif.

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : CSC 2010-023

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : Date : 02/11/2010; heure : 16:00

Documents payants : oui, prix : 10 EUR

Conditions et mode de paiement : Sur le compte 370-1001577-42 avec la référence du CSC.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : Date : 08/11/2010; heure : 09:30

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français,

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée : 180 jours.

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres : date : 08/11/2010; heure : 09:30

Lieu : , à l'attention de , , Au siège du pouvoir adjudicateur

Personnes autorisés à assister à l'ouverture des offres : La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI. Renseignements complémentaires

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 29/09/2010

(Publication gratuite en exécution de l'article 15 de l'AR du 12 janvier 2006)

N. 19405

Avis de marché

Services

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresse et point(s) de contact : Commune de Chapelle-Lez-Herlaimont, Place de l'Hôtel de Ville, 16, 7160 Chapelle-lez-Herlaimont, Belgique

Point(s) de contact : Monsieur David Renoy

Tél. +32 64431314, fax +32 64431244